

LA TAXE D'APPRENTISSAGE

La taxe d'apprentissage correspond à 0,68 % de la masse salariale brute :
87 % de cette taxe sont destinés au financement de l'apprentissage et les 13 % restants
sont anciennement appelés le "Hors quota".

Depuis 2020, les entreprises peuvent faire le choix de verser la partie
« Hors quota » à Mission Emploi Insertion Melun Val-de-Seine.

En soutenant MEI MVS, les entreprises participent à développer les actions
d'orientation et d'apprentissage pour des jeunes âgés de 16 à 25 ans, sortis du système
scolaire et habitant dans l'une des 61 communes du territoire d'intervention de la
Mission Locale du Sud-ouest Seine-et-Marne.

Par exemple, la taxe permet de financer :

- ✓ Les tests d'orientation professionnelle et des outils pédagogiques,
- ✓ Des journées dédiées à la formation, et plus particulièrement à l'apprentissage
(avec des conférences et des démonstrations métiers, des temps de recrutement
avec les organismes de formation et/ou des entreprises)
- ✓ Le financement du transport des élèves se rendant au Forum de l'Emploi et de la
Formation Melun Val de Seine

Vous souhaitez vous engager avec MEI MVS ?

Vous pouvez alors verser cette taxe en retournant le bordereau complété par mail à
Huiling TIAN (h.tian@mei-mvs.com) et en transmettant un chèque à l'ordre de MEI
MVS ou effectuant virement bancaire.

AU NOM DE TOUS LES JEUNES, UN GRAND MERCI !

Coordonnées bancaires :

CREDIT MUTUEL - 24 place Saint Jean - 77000 MELUN

Code banque	Code guichet	N° compte	Clé RIB
10278	06450	00021557902	01

IBAN : FR76 1027 8064 5000 0215 5790 201

BIC : CMCIFR2A

SIRET : 795 120 914 00010 - Exonération de T.V.A. art.261-7-1 b du C.G.I

BORDEREAU DE VERSEMENT DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

TAXE D'APPRENTISSAGE 2022

La loi précise que l'entreprise reste libre de verser sa taxe d'apprentissage avant le 31 mai 2022

L'association Mission Emploi-Insertion Melun Val de Seine est habilitée à percevoir la taxe d'apprentissage au titre des 13% des dépenses libératoires effectuées par l'employeur (ancien hors quota).

VOTRE STRUCTURE

Raison Sociale :

SIRET :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Téléphone :

Mail :

VOTRE VERSEMENT

Vous devez effectuer votre versement directement à :

Nom de l'organisme : **Association Mission Emploi-Insertion Melun Val de Seine**
SIRET : **795 120 914 00010**
Adresse : **Rue Claude Bernard – BP 50095 La Rochette**
Code Postal : **77004**
Ville : **Melun cedex**
Téléphone : **01 60 56 48 40**

Montant du versement en euros : €

Date :

Signature :

(Cachet de l'entreprise)